

ARRÊTÉ DU MAIRE N°T019-2024

Portant réglementation temporaire d'occupation du domaine public, place du 11 novembre 1918, en agglomération

Le Maire de la commune de SOUCIEU-EN-JARREST.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales.

Vu la demande en date du 11 janvier 2024 de Monsieur BADOR Christophe, président de la société de chasse VERCHERY GRANDCHAMP de Soucieu en Jarrest, pour une matinée saucisson tripes Place du 11 novembre 1918,

Vu l'état des lieux.

Considérant que pendant la manifestation, il y a lieu de réglementer l'occupation du domaine public,

ARRETE

- ARTICLE 1 : La société de chasse VERCHERY GRANDCHAMP de Soucieu en Jarrest est autorisée à occuper le domaine public sur la place du 11 novembre 1918, pour l'organisation de leur matinée saucisson tripes.
- ARTICLE 2: Cette autorisation est valable le dimanche 17 mars 2024 de 07h à 14h.

 Obligation d'afficher le présent arrêté sur place.
- ARTICLE 3 : M. BADOR Christophe est chargé de la mise en place de la signalisation réglementaire aux abords du chantier.
- ARTICLE 4: Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, M. BADOR Christophe, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.
- <u>ARTICLE 5</u>: Ampliation du présent arrêté sera transmise :
 - à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
 - à Madame la Directrice Générale des Services,
 - à Monsieur le Responsable de la Police Municipale
 - à Monsieur le Responsable des Services Techniques,
 - à M. BADOR Christophe

Fait à Soucieu-en-Jarrest, le 13 février 2024

le Maire, Arnaud SAVOIE

Affiché le : 1562124



www.soucieu-en-jarrest.fr